

l'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
mise en œuvre par le pôle Synéo :
ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE
&
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Commission d'information
le 03 mars 2015





L'association, ses membres, ses financeurs

➤ **Association de SERVICES et d'ACCOMPAGNEMENT des Entreprises**

Création fin 2007

2^{ème} Président Franck SPRECHER - depuis avril 2011

➤ **Une centaine de membres à fin 2014 :**

- * **Entreprises** (50% des adhérents)
- * **Institutions** (CCI Grand Hainaut, Centre Hospitalier Valenciennes...)
- * **Associations** œuvrant sur les mêmes thématiques
- * **Communes** du territoire du Grand Hainaut

➤ **4 partenaires financiers :**

Conseil Général du Nord, Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Ademe et Agence de l'Eau Artois-Picardie = financement des actions à hauteur d'environ 50%.

Les autres 50% doivent provenir du secteur privé : adhésions/dons défiscalisables (association reconnue d'intérêt général).



Positionnement

- **Apporter aux chefs d'entreprises une RÉPONSE GLOBALE pour leur permettre de faire progresser leur PERFORMANCE de façon DURABLE :**
 - ✓ Meilleures pratiques de management
 - ✓ Compétitivité économique et pérennité de la structure
 - ✓ Écologie Industrielle et Territoriale : donner les moyens d'AGIR face au changement climatique

- **Appropriation des objectifs à atteindre à l'échelle de la Région N-PdC :**
 - ✓ Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie [SRCAE NPdC]
 - ✓ Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire [SRADDT NPdC]
 - ✓ Troisième Révolution Industrielle en Nord-Pas de Calais

- **Acteur-relais sur le Grand Hainaut, le pôle Synéo participe à ce que les entreprises du territoire contribuent à l'atteinte de ces objectifs.**





Thématiques d'actions 2014 / 2015

- **Permettre une meilleure PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE des entreprises et du territoire, par les actions conjuguées de :**
 - ✓ La **réduction des coûts** de fourniture d'énergies (gaz, électricité) par la mutualisation des achats
 - ✓ La **réduction des consommations** par la mise en place de mesures d'efficacité énergétique
 - ✓ L'**amélioration des comportements** d'usage par la sensibilisation, voire la formation aux contraintes et conditions d'utilisation
- **Promouvoir le développement des unités de MÉTHANISATION** en participant à la transition énergétique, et au Plan de développement régional d'injection du biométhane dans le réseau de gaz naturel
- **Accompagner et conseiller les acteurs industriels sur la préservation de la QUALITÉ DE L'EAU** (eaux de process, et réduction des consommations)
- **Poursuite des actions d'ÉCONOMIE CIRCULAIRE** appliquée aux déchets dangereux et en lien avec le Programme Boréal de réduction des déchets



Moyens d'actions et offre de service SYNÉO

- Prise en compte d'un **niveau de maturité très variable** des entreprises du bassin d'emploi du Grand Hainaut.

- Pour chaque thématique d'actions précitée, la mise en œuvre du **Plan d'Actions SYNÉO** aborde les **étapes méthodologiques** suivantes :
 - ✓ **Informer / sensibiliser** (rencontres et visites d'entreprises, partages d'expériences, ateliers des membres, tables-rondes, conférences...)
 - ✓ **Mobiliser pour la définition d'actions collectives** (prospection de terrain, ateliers de coconstruction...)
 - ✓ **Mettre en œuvre les actions et les suivre** (une équipe de 2,5 permanents)
 - ✓ **Évaluer, adapter et capitaliser** (rédaction de fiches méthodologiques afin d'en permettre la reproductibilité par d'autres acteurs, sur d'autres territoires)
 - ✓ **Essaimer** (une fois par an, les « Itinéraires de l'EIT »® en partenariat avec ECOPAL)

**NORD-PAS DE CALAIS
LA TROISIEME
REVOLUTION
INDUSTRIELLE
EST EN MARCHÉ**

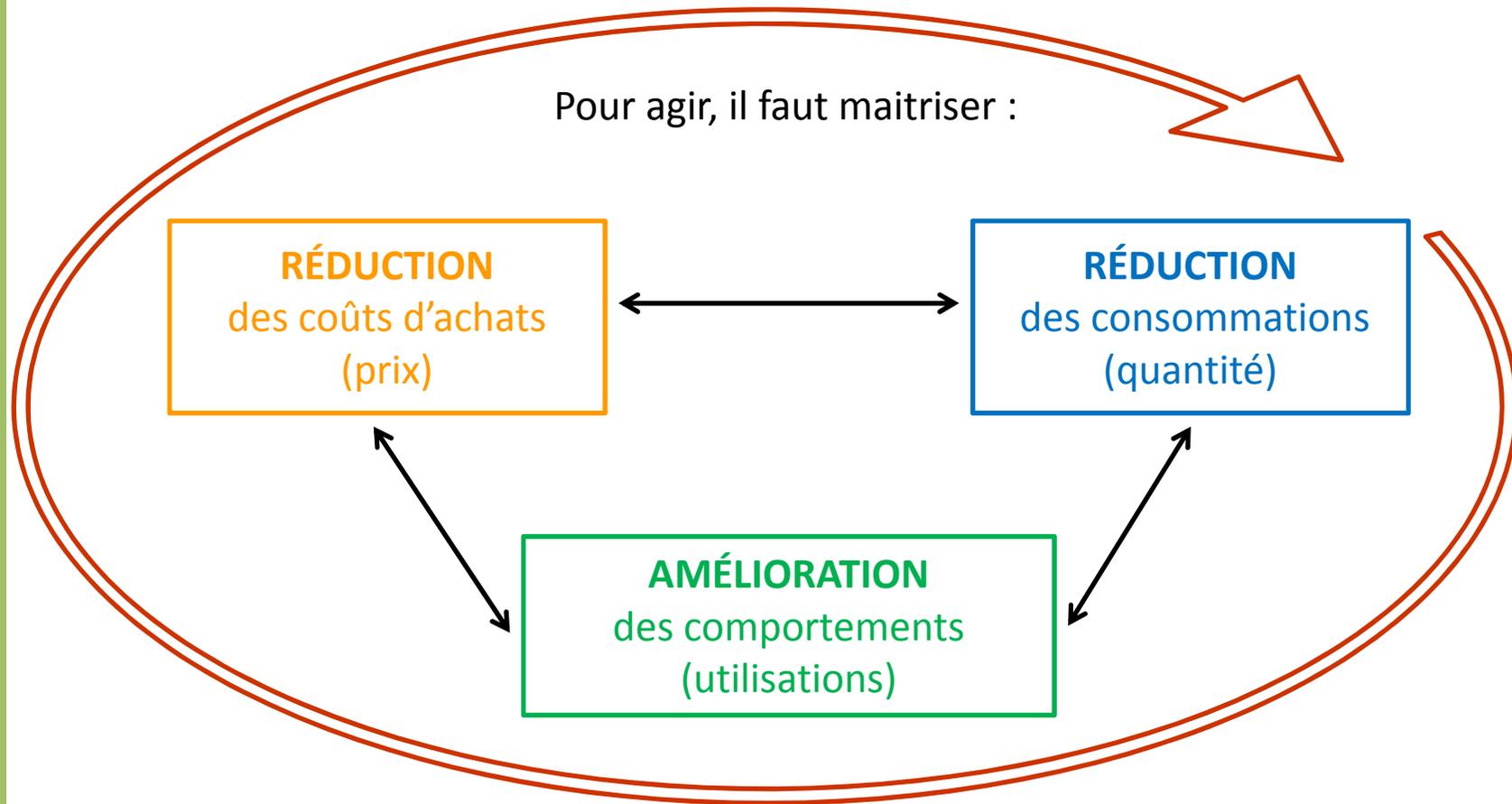
Focus sur le projet ÉNERGIE :

**Performance énergétique des entreprises et du territoire
dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle**



Problématique : **Comment redonner au territoire la maîtrise de son énergie ?**

Pour agir, il faut maîtriser :



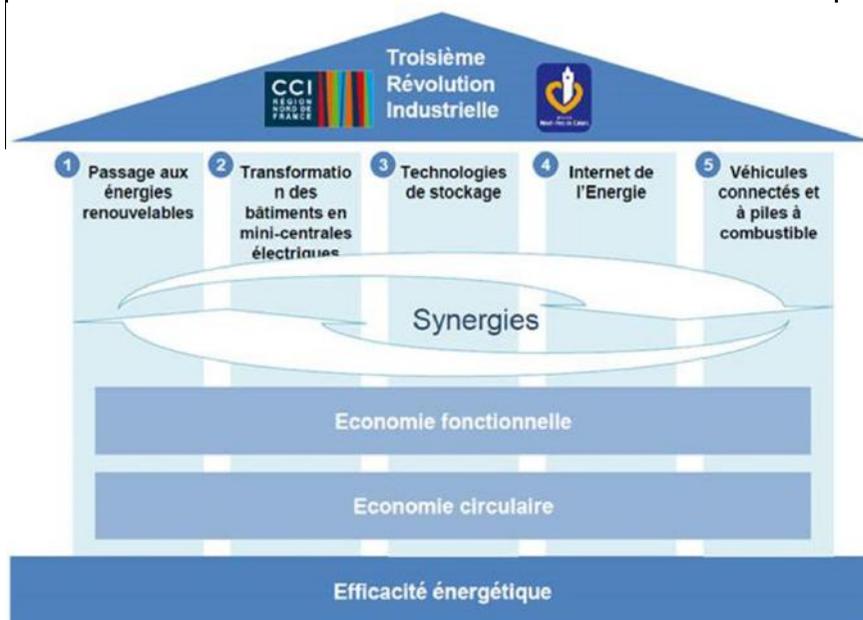
Intégrer le territoire dans le cercle vertueux de la performance énergétique



Un contexte favorable

La Troisième Révolution Industrielle

- **Pilier efficacité énergétique :**
 - A terme, possibilité de développer d'autres piliers (ENR, stockage de l'énergie, Smart Grid)
 - Fédérer des acteurs d'un même territoire dans un projet commun



La fin des Tarifs Réglementés de Vente gaz et électricité

- **Electricité : Loi Nome**
(Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité)

Suppression des tarifs réglementés pour les puissances > 36 kVA (tarifs Jaune et Vert) à partir du **31 décembre 2015**

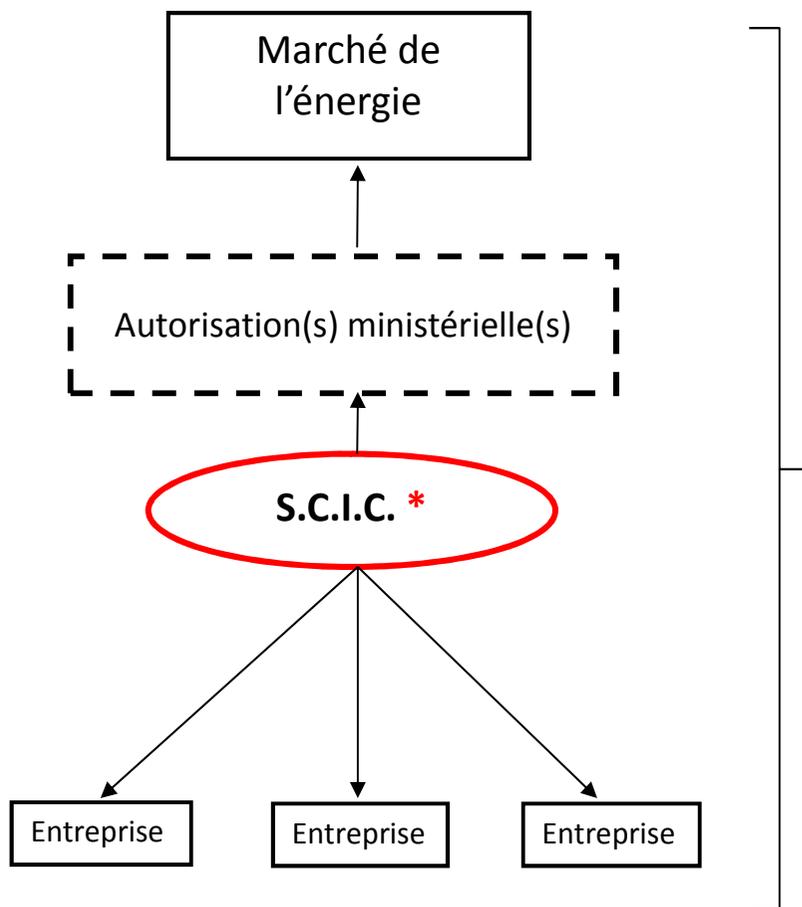
- **Gaz: Loi HAMON (publié en mars 2014) :**

Suppression des tarifs réglementés pour les **consommations :**

- **Supérieures à 200 MWh/an :**
au plus tard le 31 décembre 2014
- **Supérieures à 30 MWh /an :**
au plus tard le 31 décembre 2015



Le modèle : création d'un intégrateur



Le rôle de l'intégrateur :

- Fourniture d'énergies (achat / revente de gaz et d'électricité)
- Accompagnement des entreprises dans les actions (mutualisées) d'efficacité énergétique

Efficacité énergétique et compétitivité économique :

- 50 % de l'économie réalisée, sont dédiés à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise
- 50 % de l'économie réalisée, sont réinvestis dans des actions d'efficacité énergétique



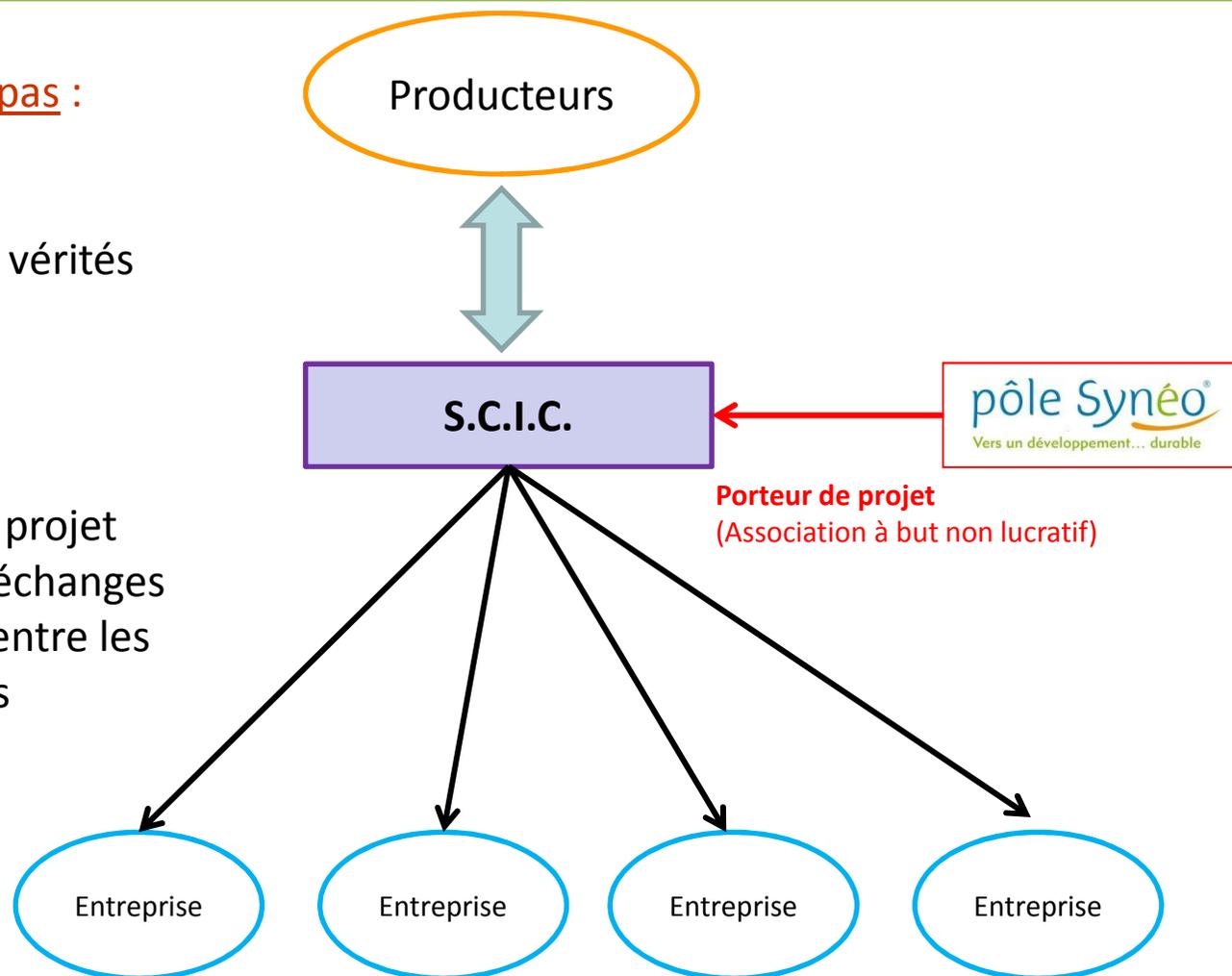
Le rôle du pôle Synéo

Le pôle Synéo n'est pas :

- Un expert
- Le détenteur des vérités

Le pôle Synéo est :

- Un catalyseur de projet
- Un facilitateur d'échanges
- Le trait d'union entre les parties prenantes





Le rôle du pôle Synéo

Les missions du pôle Synéo – avancées des actions :

- **Informier / sensibiliser les entreprises au projet, les mobiliser et collecter leurs données de consommations** : prospection d'un premier Parc d'Activités proche de Valenciennes, puis ouverture aux membres du pôle, plus largement sur le Grand Hainaut
- **Construire le modèle économique avec et pour les entreprises** : organisation de séances de co-design avec les entreprises impliquées dans le projet, réparties en groupes selon leur niveau de consommation
- **Développer des partenariats avec différents experts afin de permettre la réalisation du projet dans son intégralité** : accompagnement de l'URSCOP, partenariats avec des fabricants et spécialistes de la maîtrise de l'énergie, recherche de financements privés en compléments des subventions
- **Créer la S.C.I.C** : organisation de la gouvernance (catégories, collèges et droits de vote attachés), rédaction des statuts et demandes d'autorisation auprès du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.



La stratégie d'actions

Organisation de la gouvernance :

Pourquoi créer une S.C.I.C ?

- ✓ Société commerciale régie à 75% par le Droit des Sociétés
- ✓ Société à capital variable
- ✓ Mode de gouvernance démocratique « 1 personne = 1 voix »

Maîtriser le coût :

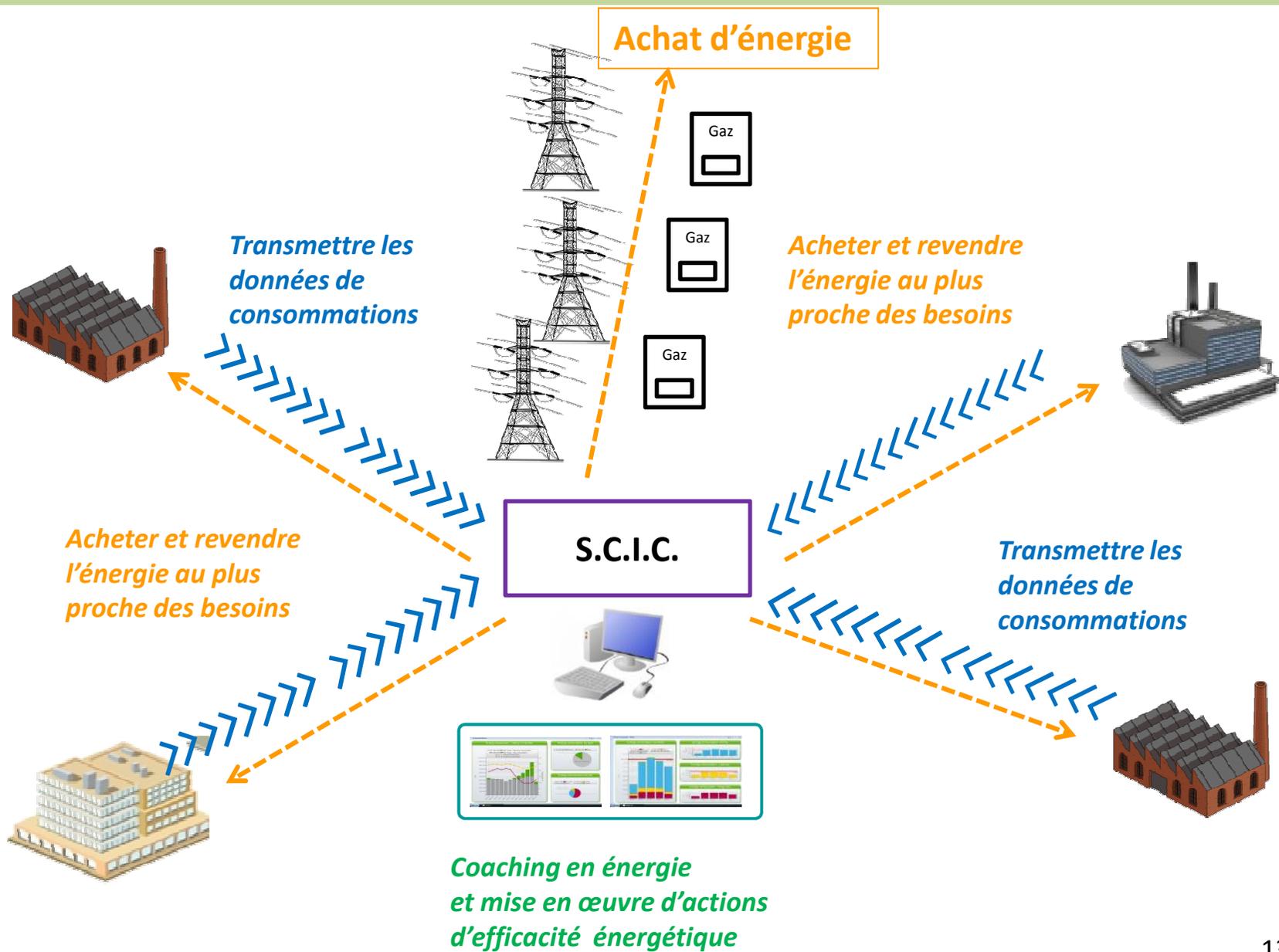
Acheter l'énergie autrement. Acheter l'énergie directement.

Doter la SCIC « d'outils juridiques » : Autorisations ministérielles pour exercer les activités :

- ✓ d'achat/revente de gaz
- ✓ d'achat/revente d'électricité

Maîtriser la consommation :

- ✓ Mettre en place du comptage à l'échelle du territoire
- ✓ Inciter les acteurs à mettre en place des actions d'efficacité énergétique, financées par les économies réalisées en achetant l'énergie directement.





La stratégie d'actions

Une étape intermédiaire : la mutualisation des achats de gaz (hors SCIC)

Dans l'attente de la concrétisation de la SCIC, proposition aux entreprises concernées par la fin des TRV de gaz (loi HAMON) de mutualiser leurs achats par appel d'offre auprès des fournisseurs.

- ✓ Appel d'offres réalisé fin 2014
- ✓ 7 entreprises engagées (8 sites)
- ✓ Économie réalisée : 76.000 € sur 2 ans

Merci de votre attention

Association pôle Synéo
Village Entreprises – Bâtiment E.2
30 rue Josquin Desprez
59300 VALENCIENNES
Tél. 03 27 21 64 15
www.polesyneo.eu

Véronique DELANNOY,
Coordinatrice
veronique@polesyneo.eu

